



Luxembourg, le 20 février 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Économie :

« Le Fonds monétaire international a communiqué que la croissance économique mondiale sera négativement impactée de l'ordre de 0,1 à 0,2 points par l'épidémie du coronavirus. Dans ce contexte, la Chine, qui est particulièrement touchée par le virus, souffre actuellement d'un recul sensible de sa production et, partant, de ses exportations.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Économie :

- *Monsieur le Ministre peut-il informer sur l'évolution des relations économiques entre la République populaire de Chine et le Grand-Duché de Luxembourg depuis 2015 ?*
- *Quels sont les produits et services négociés avec ce pays ?*
- *Quels sont les principaux acteurs luxembourgeois qui sont présents sur le marché chinois ?*
- *Monsieur le Ministre peut-il confirmer que l'expansion du coronavirus en Chine est à l'origine d'effets négatifs pour notre économie nationale ? Dans l'affirmative, quelles sont les informations qui nous parviennent à ce sujet depuis le début de l'année en cours ?*
- *Le recul éventuel des échanges avec la Chine aura-t-il un impact tangible sur notre croissance économique et sur l'emploi ?»*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 20 février 2020

Objet : Question parlementaire n° 1905 du 20.02.2020 de Monsieur le Député André Bauler -
Impact du coronavirus sur l'économie

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Pour le Président,

Marc Spautz
Membre du Bureau de la Chambre des Députés



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Le Ministre

Luxembourg, le 2 avril 2020

REÇU

Par Christine Wirtgen, 07:55, 08/04/2020

Le Ministre de l'Économie
à
Monsieur le Ministre aux
Relations avec le Parlement

L-2450 LUXEMBOURG

Réf. : Co/QP1905-02/SW-acl

Objet: Question parlementaire N° 1905 du 20 février 2020 de Monsieur le Député
André Bauler

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous
rubrique.

Franz Fayot

Dossier suivi par : Stéphanie Wagemans, tél : 247-88425 ; email : stephanie.wagemans@eco.etat.lu

**Réponse de Monsieur ministre de l'Économie, Franz Fayot, à la question parlementaire n°1905
du 20 février 2020 de Monsieur le député André Bauler au sujet de l'impact du coronavirus sur
l'économie**

L'honorable député demande si l'expansion du coronavirus COVID-19 en Chine et le ralentissement de l'économie chinoise sont à l'origine d'effets négatifs sur l'économie nationale, et quel sera l'impact tangible sur l'économie luxembourgeoise. Puisque les données sur l'impact économique du coronavirus COVID-19 sur les relations économiques entre la Chine et le Luxembourg ne sont pas encore disponibles à ce jour, il n'est pas possible d'apporter une réponse chiffrée à cette question. Lorsque de telles données seront disponibles, elles seront publiées par le Statec.

Il est cependant indubitable que l'impact du coronavirus COVID-19 sur l'économie du Grand-Duché est considérable et va bien au-delà de répercussions qui seraient en lien avec un ralentissement de de l'économie chinoise.

A l'heure actuelle, l'impact précis de la crise du coronavirus COVID-19 sur l'économie mondiale et nationale fait l'objet d'hypothèses et de projections mais reste incertain puisque l'issue de la crise et l'horizon des mesures de confinement ne sont pas encore connus. Le Statec a d'ores et déjà réalisé deux publications apportant certaines clarifications au sujet de l'impact économique immédiat et potentiel de la crise du coronavirus COVID-19 : une édition de « Regards » qui prend notamment en compte la Chine dans les échanges luxembourgeois <https://statistiques.public.lu/catalogue-publications/regards/2020/PDF-03-2020.pdf> ainsi qu'une édition du « Conjoncture Flash » <https://statistiques.public.lu/catalogue-publications/conjoncture-flash/2020/PDF-Flash-03-2020.pdf>.

En ce qui concerne les questions de l'honorable député relatives à l'évolution dans le temps des relations économiques du Grand-Duché avec la Chine, il est à noter que les exportations de biens du Luxembourg vers la Chine ont atteint, fin 2019, une valeur de 199 millions EUR (contre 232 millions en 2015) alors que les importations en provenance de la Chine se sont élevées à 219 millions EUR (117 millions en 2015). Les trois premières catégories de produits les plus importantes, pour ce qui du volume des exportations, étaient, en 2019, les machines et appareils électriques, suivies par les métaux communs et ouvrages en ces métaux ainsi que les matières/produits textiles. S'agissant des importations, la catégorie des machines et appareils électriques était suivie par celle des matières/ouvrages plastiques et celle des métaux communs et ouvrages en ces métaux.

Les échanges de services entre le Luxembourg et la Chine ont atteint 1,18 milliards EUR (dont 22% en services financiers) en 2018 contre 1,61 milliards EUR (dont 15% en services financiers) en 2015. En y incluant Hong Kong, les échanges de services entre le Luxembourg et la Chine ont atteint 3,33 milliards EUR (dont 58% en services financiers) en 2018 contre 4,12 milliards EUR (dont 55% en services financiers) en 2015.

Concernant l'évolution, depuis 2015, des relations économiques entre la Chine et le Luxembourg, il y a lieu de procéder à une distinction sectorielle :

- **Le secteur financier** : Sept des plus grandes banques chinoises sont maintenant établies au Luxembourg (Bank of China, Industrial and Commercial Bank of China, China Construction Bank, Agricultural Bank of China, China Merchants Banks, Bank of Communications et China Everbright Bank). En juillet 2018, la vente de la BIL à Legend Holdings a été clôturée, l'investisseur chinois ayant reçu tous les agréments réglementaires (de la Banque centrale européenne, de la CSSF ainsi que du régulateur suisse FINMA). En septembre 2019, la BIL a inauguré son bureau de représentation à Beijing, devenant ainsi la première banque luxembourgeoise à disposer d'un tel bureau en Chine.

Le Luxembourg a été le premier pays européen à adhérer en mars 2015 à la nouvelle Banque asiatique pour les investissements dans les infrastructures (AIIB), créée à l'initiative de la Chine.

Depuis deux ans, la Bourse de Luxembourg a fortement étendu ses activités en Chine à travers des coopérations avec les bourses de Shanghai et de Shenzhen et moyennant le lancement du Luxembourg Green Exchange, où sont listées notamment des obligations vertes d'émetteurs chinois.

- **Le secteur de la sidérurgie et de la métallurgie** : le groupe Arcelor Mittal est présent sur le marché chinois et possède des participations importantes dans China Oriental Steel et dans VAMA. Fin 2017, VAMA est entré en joint-venture avec le groupe espagnol Gonvarri et a ouvert 4 usines produisant des tôles automobiles en Chine. La société Paul Wurth y est établie depuis 1995 avec un siège à Beijing et des ateliers à Shanghai.
- **Le secteur automobile** : La société IEE produit essentiellement des capteurs pour les systèmes de ceintures de sécurité et les airbags. IEE est établie près de Beijing depuis 2007. Début 2014, IEE a été vendue à un consortium d'investisseurs chinois. L'entreprise pratique aussi le développement de produits pour l'Asie. CEBI (anciennement ELTH) a également une usine près de Shanghai.
- **Le secteur des transports et de la logistique** : Dans le domaine du fret aérien, les aéroports de Hong Kong, de Zhengzhou et de Shanghai figurent parmi les destinations les plus importantes de Cargolux, dont 35% des parts sont détenues par une société chinoise HNCA, basée à Zhengzhou (Henan), qui est aussi le deuxième hub de Cargolux. Le « Chengdu-Europe Express Railway » relie Chengdu en Chine au hub logistique de Bettembourg.